

Arrêté d'alignement individuel

Le Maire de la commune de Bretenières,

Vu la demande en date du 11 juillet 2025, par laquelle M. Alban VUILLEMEY géomètre expert, 1 place de Verdun, 39000 LONS LE SAUNIER, sollicite l’alignement de la commune de Bretenières « 4 route de Séligny », au droit de parcelle cadastrée ZA n°78, et ZA n°80.
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le Code de la Voirie Routière

ARRETE :

- Article 1.** – Après visite des lieux et matérialisation sur le terrain effectué le 4 juin 2025 la limite du domaine public routier au droit de la parcelle susvisée est définie par une ligne reliant les points A : borne O.G.E. nouvelle - B : borne ancienne « pierre taillée », figurants sur le schéma joint en annexe au présent arrêté.
- Article 2.** - La limite fixée par le présent arrêté d'alignement ne vaut pas limite de propriété pour le riverain en cas de travaux sur le domaine public ce dernier devra obtenir l'accord préalable de la commune. À défaut il s'expose à des poursuites.
- Article 3.** - Le présent arrêté ne dispense pas le bénéficiaire de procéder si nécessaire aux formalités d'urbanisme prévues par le code de l'urbanisme.
- Article 4.** - Les droits des tiers sont expressément réservés.
- Article 5.** - A défaut par M. Alban VUILLEMEY géomètre expert de se conformer exactement aux dispositions ci-dessus, il sera poursuivi pour contravention de voirie.

Fait à Bretenières, le 23/07/25

Diffusion :
Le bénéficiaire

Le Maire
SCHMITT Alain



La présente décision pourra faire l’objet d’un recours devant le Tribunal Administratif compétant dans les deux mois à compter de sa notification
Conformément aux dispositions de la loi 78-17 du 06/01/1978 relative à l’informatique, aux fichiers et aux libertés, le bénéficiaire est informé qu’il dispose d’un droit d’accès et de rectification qu’il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la subdivision départementale de l’équipement de Lons le Saunier.

COMMUNE DE BRETENIERES

Route de Séligny

ALIGNEMENT Route de Séligny // Parcelle ZA 80

LEGENDE

Borne D.D.A. (remembrement)

Borne ancienne (pierre taillée)

Borne O.G.E. implantée le 04/06/2025

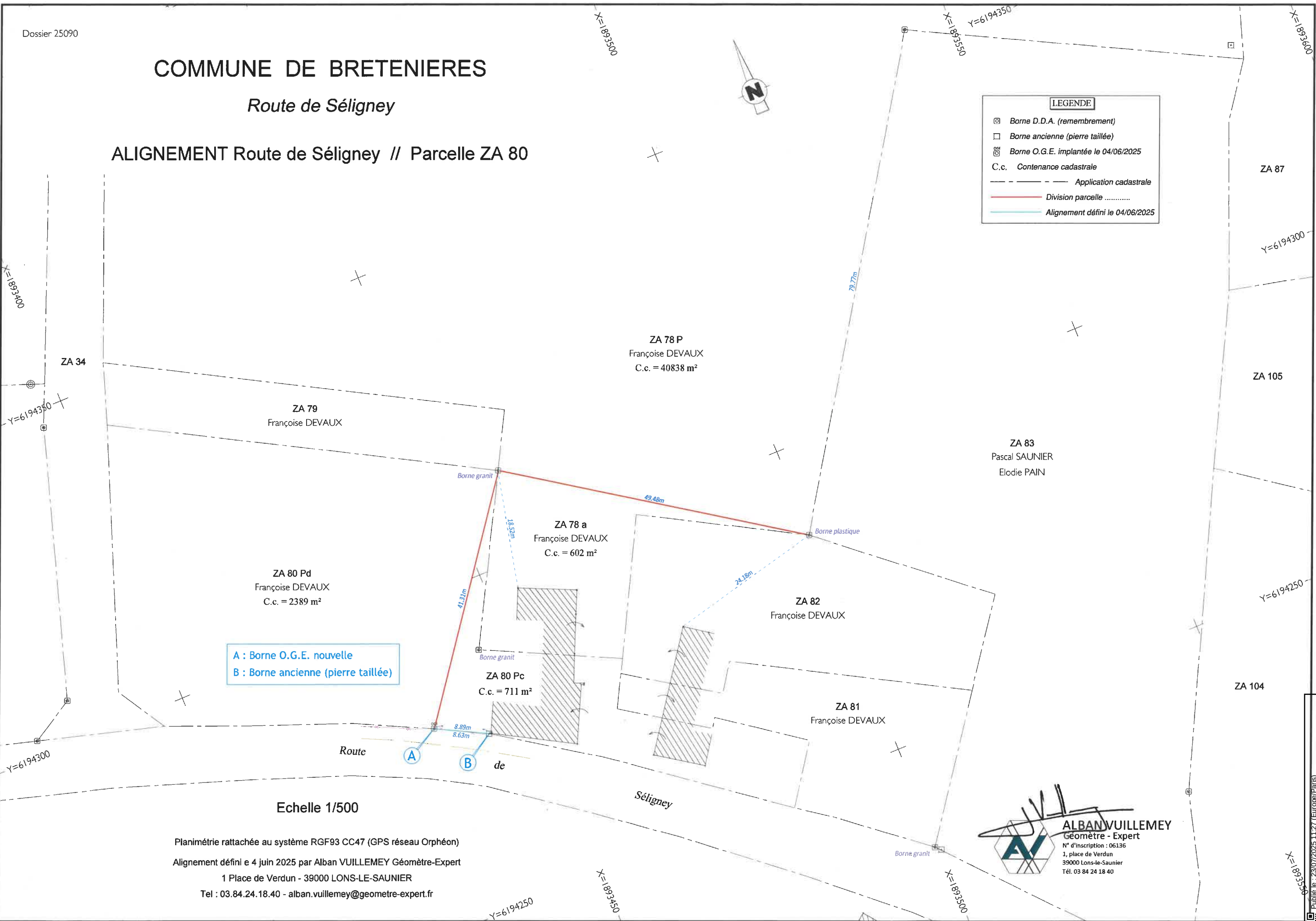
C.c.

Contenance cadastrale

Application cadastrale

Division parcelle

Alignement défini le 04/06/2025



Planimétrie rattachée au système RGF93 CC47 (GPS réseau Orphéon)
Alignement défini e 4 juin 2025 par Alban VUILLEMEY Géomètre-Expert
1 Place de Verdun - 39000 LONS-LE-SAUNIER
Tel : 03.84.24.18.40 - alban.vuillemey@geometre-expert.fr

ALBAN VUILLEMEY

Géomètre - Expert
N° d'inscription : 06136
1, place de Verdun
39000 Lons-le-Saunier
Tél. 03 84 24 18 40